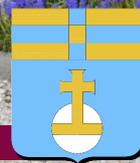


L'écho de Montailleloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 79 - mai 2018



Présilly
Le balcon du Genevois



Sommaire

L'édito	2
La vie municipale	3-7
Compte-rendu des conseils municipaux	3-4
Travaux	4-5
PLU	6
In memoriam	7
Méli-mélo	7
RécréA	8-9
L'intercommunalité	10-11
Maison du Salève - Programme	10
MdS: « Paysages sonores »	11
Vie associative	11
Comité de jumelage	11
Santé – Social - Environnement	12-14
Alerte sécheresse	12-13
Infos aînés	14
La Métamorphose du Temps	15
Ça s'est passé à Présilly	16-18
Bientôt à Présilly...	18-19
... et ailleurs...	19
De Présilly à Marrakech en 4L !	20-21
Mémoires de Présilly	22-23
État-civil	24
Infos pratiques	24

L'édito

Chères Présilliennes, chers Présilliens

L'année 2018 a commencé avec la visite des agents recenseurs qui ont parcouru notre commune en long et en large du 18 janvier au 17 février afin de recenser la population. Cette démarche n'est pas effectuée à des fins de contrôle, mais essentiellement en vue de définir le nombre d'habitants de la commune. Il ne s'agit pas non plus d'une initiative de la municipalité, mais d'une demande de l'INSEE qui se répète tous les 5 ans. Malheureusement, nous constatons que certains d'entre vous ont refusé de répondre positivement à cette démarche, ceci pour diverses raisons qui leur appartiennent mais qui, au final, sont dommageables pour tous.

En effet, est-il besoin de rappeler que les dotations globales de fonctionnement, qui se réduisent chaque année, nous sont versées en fonction du nombre d'habitants ? La conclusion qui en découle est donc fort simple : moins nous sommes nombreux, moins nous percevons de dotations de l'État...

Comme vous le découvrirez dans les pages suivantes, nous n'avons pas augmenté les taxes locales depuis le début du mandat, malgré l'annonce du gouvernement de supprimer la taxe d'habitation pour certains ménages, ce qui veut dire baisser encore les ressources des communes. Pourtant, les charges globales augmentent : vous avez tous réalisé que notre village s'est beaucoup développé ces dernières années, avec notamment pour conséquence une école qui s'agrandit, engendrant ainsi des coûts supplémentaires.

Outre l'importance d'un recensement au plus juste, il est également essentiel que tous les frontaliers (français, suisses ou bi-nationaux) s'inscrivent auprès de la Mairie ! Ces démarches peuvent être effectuées tout au long de l'année. Je lance donc, une fois encore un appel à tous, afin que notre commune reçoive les fonds auquel elle a droit en fonction du nombre réel d'habitants, fonds qui permettront de maintenir des infrastructures convenables, utilisées par tous.

Suite à une erreur dans le marché de la route de Beauregard, qui devait commencer mi-janvier, un nouvel appel d'offres a dû être relancé. Les travaux devraient débuter au plus tard mi-juin pour une durée de cinq mois. Les riverains seront informés quelques jours avant le début du chantier.

Vous souhaitant un agréable printemps et un bel été,

Bien amicalement

Le Maire,

Nicolas DUPERRET

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux

SIVU BEAUPRÉ

- Réorganisation des modalités financières à l'égard du SIVU Beaupré

Afin de participer au financement de l'extension de l'école, la Commune devra contribuer à hauteur de 75 000.00 € au budget d'investissement du SIVU.

Afin d'éviter de contracter un emprunt, il a été décidé de verser cette somme en trois échéances de 25 000.00 €, la première ayant été versée sur l'exercice 2017.

FINANCES

- Taxes locales pour l'exercice 2018

Suite à la proposition de M. le Maire de maintenir le taux des taxes locales au même niveau que l'année dernière, le Conseil municipal a fixé le taux de ces taxes comme suit pour 2018 :

Taxe d'habitation : 15,06 %

Taxe foncière bâti : 7,80 %

Taxe foncière non-bâti : 31,03 %

- Vote du budget primitif 2018

Le budget principal 2018, tel que présenté ci-dessous, a été voté par le Conseil municipal :

Dépenses

Fonctionnement	1'073'729,00 €
Investissement	1'493'989,11 €
Total dépenses	2'567'718,11 €

Recettes

Fonctionnement	1'073'729,00 €
Investissement	1'493'989,11 €
Total recettes	2'567'718,11 €

TRAVAUX

Les services techniques ont réalisé près de 30 heures d'intervention auprès de la micro-crèche du Plat sur l'année 2017 et plus de 150 heures auprès du SIVU Beaupré.

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

AFFAIRES SOCIALES

- Remplacement d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale

Suite à la démission d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et ayant reçu la candidature de Madame VILLADA-HUDRY, le Conseil l'a désignée à l'unanimité comme nouveau membre du C.C.A.S.

INTERCOMMUNALITÉ

- Convention pour la mise en place de la police pluri-communale

Ce service permet aux communes de Neydens, Archamps, Feigères, Beaumont et Présilly de profiter des services de la police municipale de Saint-Julien-en-Genevois. Pour information, la police pluri-communale est intervenue à 6 reprises sur notre commune au cours de l'année 2017.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de valider la convention pour le maintien de la commune au sein de la police pluri-communale.

DIVERS

- Modification des modalités de location de la salle des fêtes

La mise à disposition de la vaisselle, dans le cadre de la location de la salle des fêtes, génère un coût pour la collectivité lors de la préparation des commandes par les agents en vue d'une location. Par ailleurs, les bris ou pertes éventuelles de vaisselle génèrent la création de "micro-factures" de quelques euros, devant être adressées au locataire.

Par conséquent, le Conseil municipal a décidé la mise en place d'un forfait vaisselle optionnel de 20 €, supplément payable par toute personne louant la salle et souhaitant bénéficier de la vaisselle.

Par ailleurs, afin de responsabiliser les utilisateurs, le Conseil a décidé d'augmenter la caution déposée lors de la location. Le montant de cette caution s'élève désormais à 1 000.00 €.

- Location à titre privatif de la Halle municipale

Le Conseil municipal a décidé la mise en place d'un règlement permettant à un particulier de réserver la Halle communale dans le cadre de manifestations privées.

Il est notamment précisé que la Halle sera réservée uniquement aux habitants de la Commune, pour des événements ayant lieu exclusivement en journée, moyennant une redevance de 100.00 € et le dépôt d'une caution de 500.00 €.

Le four à pain situé sur la Halle n'est pas intégré dans la location.

La vie municipale

TRAVAUX

Ancienne route de Feigères : les fossés ont été curés, des canalisations plus larges ont été installées, ainsi que des nez d'entrée de champ.

Les mêmes travaux ont été effectués sur la route des Vernands.



Route des Molliets, VC11 : plusieurs arbres, qui s'avéraient dangereux pour la sécurité des passants et automobilistes, ont été coupés et les haies taillées.



Vent de fraîcheur à la salle des fêtes

Avant



Travaux d'intérieur durant la période hivernale : les services techniques ont remplacé les luminaires de la salle des fêtes, optant pour des modèles plus économiques et écologiques.

Ils ont également posé de nouvelles plaques isolantes à la place des anciennes, bien défraîchies...



Après

La vie municipale

Plan local d'urbanisme

L'enquête publique s'est déroulée du 29 décembre 2017 au 2 février 2018 et le Commissaire enquêteur a rendu un **avis favorable**.

Sur la base de ce document, la commune a procédé, avec le bureau d'étude, aux arbitrages des demandes et des remarques déposées lors de l'enquête, s'appuyant si nécessaire sur des conseils juridiques spécialisés.

La conduite du PLU est menée sous la convergence des orientations du **SCOT** (qui est très clair quand au centrage prioritaire de l'urbanisation, le moment venu, sur les secteur dits stratégiques) et de **l'encadrement extrêmement strict du développement des hameaux**.

À cet effet, nous avons inscrit la stratégie de notre PLU dans le recentrage sur le chef-lieu et le secteur du Châble. L'enjeu est de **maîtriser l'échelonnement séquentiel** de la masse de logements prévisionnelle avec l'évolution des infrastructures nécessaires à l'accueil de ces nouvelles populations, la Commune restant garante d'une ligne de temps cohérente avec la **capacité d'absorption** des dites **infrastructures** et de leur **financement**.

Lors des échanges et de l'examen de notre document par les PPA et la CDPENAF, il nous a été rappelé de maintenir le non développement des hameaux dans le but de maîtriser le développement urbain pour préserver les activités agricoles. L'ensemble des arbitrages est effectué dans cette logique, afin de ne pas créer des noyaux potentiels de développement non maîtrisés.

La Commune conduit la révision de son PLU dans un territoire spécifique sous très forte pression foncière, dans une logique de développement maîtrisé, compatible avec l'ensemble de la réglementation.

Nos priorités sont de respecter la limitation de la consommation d'espaces fonciers et l'étalement urbain, lisser dans le temps la dynamique continue d'urbanisation et, si possible, tendre vers une qualité du bâti produit "acceptable".

Nous sommes animés par une volonté de coproduction la plus positive possible avec l'ensemble des parties prenantes dont les intérêts peuvent cependant être divergents et les échelles de temps différentes.

L'exercice de définition d'un PLU est complexe, puisque l'échelle de temps des individus n'est pas celle d'une commune qui doit piloter son évolution et son développement sur des perspectives plus longues et non sur la valorisation immédiate de court terme de tous les fonciers disponibles.

PATRIMOINE

Afin de rationaliser le débat, nous avons estimé que peuvent être identifiés et classés comme **bâtiments remarquables** sur le territoire de Présilly, les édifices présentant au moins un des critères suivants :

- Présence du bâtiment sur des cadastres anciens
- Mention dans un élément d'archive communale
- Élément de datation intégré au bâtiment (type datation sur linteau, marque architecturale identifiable d'une époque)
- Présence du bâtiment sur éléments photographiques anciens (cartes postales, fonds vues aériennes IGN 1900/1950)
- Formes et volumes typiques du style local (fermes traditionnelles, toitures à coyaux)
- Fonction historique du bâtiment sur la commune (école, relais de poste, lavoir, auberge...)
- Critère architectural atypique présentant un intérêt spécifique.

Cette classification ne visant pas à muséifier les bâtiments en question, mais à garantir que leur évolution soit partiellement encadrée, afin de ne pas en dénaturer le cachet et l'identité.

Laurent DUPAIN

La vie municipale

In Memoriam

Figure de Présilly depuis huit décennies, **Joseph Vulliet** nous a quittés le 31 mars dernier à l'âge de 89 ans.

Sa famille avait délaissé le Grand-Bornand pour venir s'installer à Présilly en 1937. Joseph n'avait alors que 8 ans. Depuis lors, il n'a plus jamais quitté notre commune, si ce n'est en 1949 pour effectuer son service militaire au Maroc.

À Présilly, il a épousé Simone, rencontrée sur les bancs de l'école ; il a travaillé pour l'incontournable Société Alsacienne d'Aluminium ; il a usé ses semelles sur tous les chemins, il connaissait les bois comme sa poche et chouchoutait son jardin potager, cultivant des quantités impressionnantes de légumes qu'il distribuait ensuite autour de lui.

Joseph était aussi, depuis 1987, le précieux **gardien de l'église de Présilly**, sa "voisine d'en face", se chargeant de l'ouverture et fermeture quotidiennes des portes, mais également du déneigement du parvis, du chauffage en hiver et des sonneries en cas de cérémonies.

Joseph Vulliet s'en est allé, mais son sourire, son regard malicieux et son énergie à toutes épreuves resteront dans nos cœurs.



Méli-mélo

Horaires de travail

Petite piqûre de rappel en ce qui concerne les heures dévolues au bricolage et divers travaux bruyants pour les particuliers :

- du lundi au vendredi : de **8h à 20h**
- samedi : de **9h à 12h** et de **14h30 à 19h**
- dimanche : de **10h à 12h**

Merci de vous y conformer et de penser au confort de vos voisins !

Pour mémoire : les agriculteurs ne sont bien entendu pas concernés par ces horaires.

Arbres et haies

Pensez-y : chacun est tenu d'entretenir ses arbres et haies !

Selon la législation en vigueur, les branches et racines des arbres qui dépassent des limites de propriété doivent être coupées.

Les haies doivent être taillées en limite de propriété et à une hauteur maximale de 2 mètres.

Dans le cas où ces règles ne sont pas respectées et après en avoir averti le propriétaire, la commune fera effectuer les travaux **à la charge du propriétaire**. (Article L 2212-2-2 CGCT).

~ Un peu de civisme ~

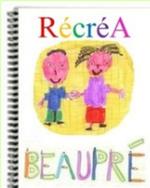
Est-il besoin de rappeler (mais apparemment oui, malheureusement...) que les déchets n'ont pas pour vocation de traîner dans les champs ou sur les chemins ?...

Et ce, qu'ils soient petits (mégots, chewing-gum, emballages vides, préservatifs) ou qu'ils en imposent un peu plus (ferraille, pneus, bâches et plastiques divers).

Est-il si difficile de garder les petits déchets dans sa poche en attendant de croiser une **poubelle** ou de porter les encombrants à la **déchèterie**? Nous rappelons de plus qu'il est strictement **interdit de brûler des déchets**.

Il n'est jamais trop tard pour changer d'habitudes et d'attitude. La nature et les promeneurs, entre autres, nous diront merci !

La vie municipale



RécréA

SIVU Beaupré – 135 rue Beaupré – Le Châble – 74160 Beaumont

Permanence tous les jeudis de 17 à 19h

07 06 66 67 31 et 04 50 83 77 78 ☎ Recrea74@gmail.com / <http://recrea74.wix.com/recrea>

Inauguration des nouveaux bâtiments — 26 mai 2018, à 11h !

(bâtiment périscolaire, salle de sport et salle de classe)

Venez nombreux !

Retour sur les vacances d'hiver...



24 enfants âgés de 8 à 14 ans ont participé à un séjour ski. Hébergés au pied des pistes du Roc d'Enfer à St Jean d'Aulps, ils ont pu profiter pleinement de la station de ski. Au programme : une randonnée avec les chiens de traîneaux, une activité Yonner, un match de hockey à la patinoire de Morzine et bien sûr du ski.



Pendant ce temps, les enfants du centre de loisirs ont travaillé sur le recyclage et sont partis visiter l'usine de traitement des déchets à Bellegarde.



RécréA a proposé une sortie neige au plateau des Glières pour une initiation raquette et repérage de traces d'animaux.

La vie municipale



Les enfants et leurs animateurs ont organisé un petit carnaval. Confection de costumes et d'instruments de musique.



Et pour terminer les vacances, une soirée crêpes en famille. Avec la participation de Chewbacca et Yoda.

Les familles ont pu s'initier aux steps.



Vacances d'été 2018

Permanences d'inscriptions

Pour les habitants de Beaumont et Présilly :

- Le jeudi 14 juin de 16h à 19h
- Le samedi 16 juin de 9h30 à 12h
- Le mardi 19 juin de 16h30 à 18h30

Pour les habitants des communes extérieures :

- Le jeudi 21 juin de 16h à 19h
- Le samedi 23 juin de 9h30 à 12h
- Le mardi 26 juin de 16h30 à 18h30

Une permanence a lieu tous les mardis de 16h30 à 18h30.

Programme

- Des séjours :
 - Du 7 au 14 juillet : Séjour pour les 11 – 14 ans. **Inscription avant le 31 mai.**
 - Du 23 au 27 juillet : Stage de tennis à partir du CP.
 - Du 6 au 10 août : Stage foot.
 - Du 13 au 17 août : Séjour à Montrevel pour les 8 – 10 ans. **Inscription avant le 31 mai.**
 - Du 20 au 23 août : Camping à Groisy.
- Chaque semaine, une sortie : piscine, découverte du patrimoine, etc.
- Tous les jours, des activités sportives, d'expressions corporelles et orale, des bricolages, des jeux...
- ... et surtout de la bonne humeur et des rires !

L'intercommunalité

La Maison du Salève : programme

Sauf indication contraire : **gratuit, sur inscription + 1 adulte accompagnant obligatoire gratuit.**

LA NATURE EST MUSICALE (Animation ENS)

Dimanche 27 mai, de 10h à 12h, et de 14h à 16h, à la Maison du Salève, tout public.

Fabriquez vos instruments de musique avec la nature lors d'une balade champêtre. La musique verte n'aura plus de secret pour vous!

Enfant à partir de 5 ans.

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Samedi 16 + dimanche 17 juin, tout public, au Salève

Les amoureux du Salève proposent de partager leur montagne. Balades, visites culturelles, goûter tiré du sac à partager, il y en aura pour tous les goûts !

Programme complet : www.maisondusaleve.com

Gratuit, certaines visites sur inscription

LA NATURE FÊTE LA MUSIQUE (Animation ENS)

Mercredi 20 juin, 14h, Grand Piton, tout public.

La nature aussi sait jouer de la musique ! Venez participer au grand orchestre de la nature en manipulant différents instruments sonores pour offrir un concert unique.

Enfants à partir de 6 ans.

ESCAPADE EN CALECHE (Animation ENS)

Samedi 23 juin, départs à 9h30, 13h30 ou 15h30, à Arbusigny, tout public.

Embarquez à bord d'une calèche pour une découverte insolite du Plateau des Bornes. Au rythme des chevaux de traits, découvrez ses marais, sa vie rurale et ses paysages.

Enfants à partir de 6 ans.

LA SYMPHONIE DES OISEAUX (Animation ENS)

Samedi 7 juillet de 8h à 10h, à Saint-Blaise, tout public.

Découvrez les chants des oiseaux lors d'une balade dans les alpages ! Sifflements, gazouillis, crescendo... écoutez les mélodies de ces virtuoses de la nature ! Animation en partenariat avec l'association Apollon 74.

Enfants à partir de 8 ans.

FABRICATION DE CABANES (extérieur)

Mercredi 25 Juillet, 10h15 à la Maison du Salève, de 3 à 7 ans

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

ANIMA'SONS (extérieur)

Mercredi 8 août, 10h15 à la Maison du Salève, de 3 à 7 ans

Lors d'une balade en forêt, découvrez l'environnement sonore par des jeux d'écoute et d'immersion dans la nature.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit

BALADE PAYSANE EN ALPAGE

Samedi 11 août, 10h à l'alpage du Plan du Salève

Laissez-vous guider par nos ânes, en musique, voyagez grâce aux contes... Vivez une traversée de l'alpage originale: découvrez la nature grâce à une approche sensorielle, environnementale.

Prévoir chaussures de marche et pique-nique.

Poursuivez la journée en passant la nuit à l'alpage (repas et bivouac à votre charge).

ÉVEIL NATURE (extérieur)

Vendredi 17 août, 14h30 au Téléphérique du Salève, dès 3 ans

Découvrez les sons et les couleurs qui vous entourent. Un atelier où tous les sens sont en éveil !

13€ enfant / 6.50€ adulte (comprend l'atelier + A/R téléphérique).

Sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire

VISITE DE L'EXPO « PAYSAGES SONORES » (intérieur)

Mercredi 22 août, 10h15 à la Maison du Salève, dès 7 ans

Une visite commentée de l'exposition temporaire avec un guide puis un atelier de découverte des paysages sonores.

6€ sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

RESONANCE EN ARCHITECTURE (extérieur/ intérieur)

Dimanche 16 septembre, 10h à la Maison du Salève, dès 7 ans

Une visite ludique pour toute la famille avec des jeux et des ateliers sonores pour aborder l'architecture.

Gratuit. Un adulte accompagnant obligatoire.

Animation ENS : Animation gratuite initiée et soutenue par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles

Horaires 2018 : février à juin / septembre à décembre : mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

juillet / août : du mardi au dimanche de 10h à 18h — Vacances scolaires zone A : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Fermeture : janvier, 1^{er} mai, 1^{er} dimanche de septembre, 25 décembre

Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

Programme complet et tarifs sur : www.maisondusaleve.com / info@maisondusaleve.com

La Maison du Salève, 775 route de Mikerne, 74160 Présilly - Réservations et contact : 04 50 95 92 16

L'intercommunalité

Maison du Salève : exposition « Paysages sonores »

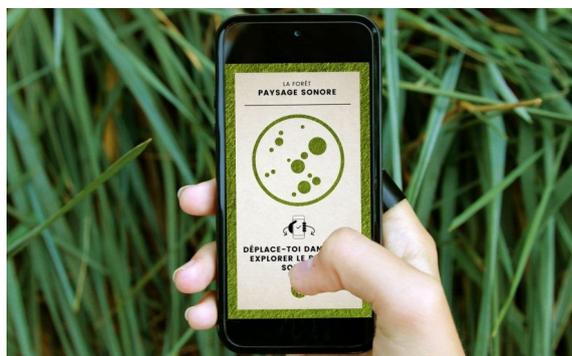
Paysages Sonores est la nouvelle exposition de la Maison du Salève jusqu'au 31 mai 2019. Munis d'un smartphone et d'un casque audio, faites l'expérience en famille d'écouter les sons naturels qui nous entourent.

Coassements, glapissements, stridulations, chants... le public entre dans l'univers sonore de la **communication animale** au sein de 4 milieux naturels différents : la forêt, les zones humides, les prairies d'alpages ainsi que les villages.

Déambulez, écoutez, et observez leurs façons d'interagir les uns avec les autres. Les animaux créent toutes sortes de sons afin d'alerter, de signaler leur état ou de parader.

Dans chacun de ces milieux naturels du Salève, l'**activité humaine** se fait entendre. Or, si elle est trop bruyante, elle empêche les animaux de communiquer et peut **mettre en danger leur survie**.

Venez découvrir ce monde étonnant des paysages sonores et connaître les solutions pour **préserver la biodiversité** qui nous entoure.



Vie associative

Comité de Jumelage Mössingen-Genevois

C'était le tour des élèves du collège Rimbaud de participer à l'échange franco-allemand, élèves de 4^{ème} et 3^{ème} suivant les cours d'allemand première langue.



Lundi 22 janvier : accueil des élèves allemands en mairie de Saint-Julien, selon la tradition

Une quarantaine d'élèves du Quenstedt-Gymnasium de Mössingen sont arrivés à Saint-Julien le 17 janvier 2018, accompagnés de trois enseignants ; les élèves ont été répartis dans les familles françaises et les enseignants ont été logés dans un mobile-home du camping de la Colombière, à Neydens. La commune de Beaumont a mis à disposition des enseignants la voiture de fonction pour leurs déplacements.

Du 18 au 23 janvier, les élèves allemands ont partagé le quotidien des élèves français au travers d'activités communes : cours, sports, jeux ; ils ont aussi découvert la région : visite-promenade d'Annecy, fruitière de Mieussy en assistant à l'élaboration du fromage local, visite du musée olympique de Lausanne. Au cours du weekend du 20-21 janvier, les élèves allemands participaient aux activités des familles qui les hébergeaient.

Les élèves du collège Rimbaud, quant à eux, se rendront à Mössingen du 10 au 17 mai prochain !

André GUILLOT

Rappel

Toute personne intéressée par les échanges franco-allemands peut adhérer à l'association « comité de jumelage franco-allemand du canton de Saint-Julien ».

Plus d'infos : www.jumelage-moessingen-genevois.fr

Mail : gloria.jumelage@gmail.com

Alerte sécheresse : les mesures à respecter pour éviter les infractions

Quand les fortes chaleurs s'accompagnent d'une faible pluviosité depuis plusieurs mois, les départements concernés peuvent être placés en vigilance sécheresse et faire l'objet de mesures de restriction d'eau.

Quelles conséquences alors pour les particuliers ?



4 niveaux d'alerte sécheresse

En cas de sécheresse, les préfets de département peuvent prendre différentes mesures en fonction de la gravité du manque d'eau. **Quatre états d'alerte croissants** peuvent alors être décrétés :

- **Vigilance sécheresse.**
- **Alerte sécheresse.**
- **Alerte renforcée sécheresse.**
- **Crise sécheresse.**

Selon le niveau de l'alerte, les mesures de restriction d'eau sont alors mises en place dans le département concerné.

À savoir : les différents niveaux d'alerte sont définis par l'Etat et les informations sont accessibles via le site internet gouvernemental [Propluvia](#)

Économiser l'eau

Vigilance sécheresse (niveau « zéro ») : information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau.

Alerte sécheresse (niveau 1) : réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...

Alerte renforcée (niveau 2) : réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements

Crise sécheresse (niveau 3) : arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

À savoir : les arrêtés sécheresse ne peuvent être prescrits que pour une durée limitée pour un périmètre déterminé.

Mesures en cas de sécheresse

Contrairement à l'état de vigilance sécheresse qui est uniquement incitatif (les particuliers sont invités à faire des économies d'eau), les autres états sont des états d'alerte où sont mises en place des mesures obligatoires de [restriction d'eau](#). Plus l'état d'alerte est important, plus les mesures sont restrictives. Les mesures prises peuvent varier par département. Les interdictions ci-dessous sont donc données à titre d'exemple.

Quelles sont les interdictions souvent constatées en cas d'alerte sécheresse (niveau 1 - jaune) ?

- L'arrosage des jardins, pots de fleurs et balconnières entre 8h et 19h (ou 20h). Certains départements autorisent l'arrosage des potagers privés, d'autres le limitent aux créneaux horaires indiqués. À savoir : certains départements autorisent l'arrosage par « goutte à goutte » pour les potagers.
- Le remplissage des piscines (sauf pour les piscines nouvellement construites). Une exception est aussi faite pour les piscines hors sol d'une capacité inférieure à 1, 2 ou 3 m³ selon les départements.
- Le lavage de son véhicule en dehors des stations professionnelles.
- Le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des terrasses et façades entre 9h et 20h.

Quelles sont les interdictions en cas d'alerte orange (niveau 2 - renforcé) ?

Les mesures du niveau jaune sont renforcées : limitations encore plus strictes ou interdiction totale, quel que soit l'horaire.

Par exemple : pour l'arrosage des jardins, les créneaux horaires sont resserrés. Pour le lavage des voitures, il n'est possible que dans des stations professionnelles utilisant un système d'économiseur d'eau.

Quelles sont les interdictions en cas d'alerte rouge (situation de crise) ?

Aucun prélèvement d'eau n'est permis afin de réserver les ressources disponibles pour l'alimentation (eau potable), l'hygiène, la santé et la sécurité.

Attention aux pénalités

Toute infraction aux mesures obligatoires de restriction d'eau en cas d'alerte sécheresse est passible d'une contravention de 5^e classe de 1 500 € ou de 3 000 € en cas de récidive.

Pas seulement les particuliers !

Les mesures de restriction d'eau mises en place en cas de sécheresse ne concernent pas seulement les particuliers. Les établissements publics et privés, les agriculteurs et les communes sont également concernés par des mesures spécifiques à leur activité.

Sources :

propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Nous rappelons à tous les particuliers que l'utilisation, sur notre commune,
de feux d'artifices et autres engins pyrotechniques
est **strictement interdite** !

Le coin des infos à l'intention de nos aînés et de leurs proches

Actuellement, à 85 ans, 1 personne sur 5 est en perte d'autonomie et 4,3 millions de français aident régulièrement leur proche, âgé de 60 ans ou plus, qui vit à domicile. Dans notre petit village, la solidarité familiale et de voisinage permet de lutter efficacement contre l'isolement et la nécessité de partir trop tôt vivre dans une institution. Cependant, les accidents de la vie nous amènent parfois à devoir trouver des solutions plus complexes afin d'assurer la sécurité, le confort et le réconfort de nos aînés en perte d'autonomie. Il est également important de prendre soin des proches aidants afin d'éviter qu'ils ne s'épuisent. Je profite de mon clavier pour vous donner des informations pratiques utiles si vous accompagnez une personne âgée en perte d'autonomie ou si vous souhaitez obtenir de l'aide et trouver des réponses aux questions que vous vous posez.

Voici les coordonnées du **Pôle Gériatologique** du Genevois français :

2 bis rue Léon Bourgeois
74100 VILLE-LA-GRAND
Tél : 04 50 84 40 06

Vous pouvez également consulter le **portail national d'information et d'orientation** pour les personnes âgées et leurs proches sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr qui vous fournira des réponses à la plupart des questions que vous vous posez peut-être :

- Quelles aides possibles pour aider mon père en perte d'autonomie chez lui ?
- Ma mère perçoit l'allocation personnalisée d'autonomie, y aura-t-il un recours sur la succession ?
- Ma mère vit seule chez elle. Elle ne se sent plus en sécurité. Quelles solutions s'offrent à elle ?
- Ma mère s'occupe seule jour et nuit de mon père en perte d'autonomie. Elle aimerait avoir une journée de liberté de temps en temps. Comment faire ?
- Mon mari aurait besoin d'aller vivre dans une maison de retraite médicalisée. S'il y va, toute sa retraite sera utilisée pour payer la facture. Moi-même je n'ai pas de revenus. Comment ferai-je pour continuer à vivre chez moi ?
- Et tant d'autres questions encore...

Vous trouverez entre autres un annuaire des établissements et services pour personnes âgées, des outils pratiques pour vous guider dans vos choix, des vidéos explicatives, un simulateur pour estimer le montant du « reste-à-charge » mensuel pour un hébergement en EHPAD...

Si vous n'êtes pas à l'aise pour utiliser Internet, vous pouvez venir me rencontrer en Mairie afin que nous puissions chercher ensemble des réponses à vos questions. Je serai heureuse de vous accompagner également en vous rencontrant à domicile si cela est plus facile pour vous. Il vous suffit d'appeler la Mairie pour demander un rendez-vous avec moi.

Dominique ROULLET



Certaines personnes trouveront mon message hors saison et riront de ces informations sur un risque de canicule ! Peu importe. En matière de santé, le principe de prévention est primordial !

Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle période de forte chaleur, je rappelle aux personnes isolées, vulnérables ou fragiles qu'elles ont la possibilité de s'inscrire sur le registre nominatif communal.

Pour cela, il suffit de [contacter la Mairie au 04 50 04 42 50](#).

En cas de fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :

- **Boire régulièrement de l'eau !**
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool
- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Éviter les efforts physiques
- Numéro d'information à disposition du public : **0800 06 66 66 – Canicule Info Service** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Site internet : www.social-sante.gouv.fr/canicule

« La Métamorphose du Temps »

Une deuxième vie pour vos meubles...



Cela se passe à Présilly, dans l'atelier de Catherine Bay, situé au cœur de la ZAC des Grands-Prés.

Après une carrière de 25 ans dans l'informatique, Catherine a souhaité se consacrer entièrement à ce qui n'avait été jusqu'ici qu'un simple loisir : la restauration et décoration de meubles.

Au début de l'année dernière, elle quitte son emploi pour suivre deux mois de formation en patine sur mobilier auprès d'un maître artisan d'art drômois. Puis elle ouvre son atelier dans la ZAC des Grands-Prés en mai 2017.



Catherine Bay trouve des meubles à restaurer chez des brocanteurs, Emmaüs, les Scouts de Cluse, parfois sur le Bon Coin ou grâce à des dons de particuliers.



À "La Métamorphose du Temps", la précipitation n'est pas de mise. Le travail se fait consciencieusement, en suivant des étapes bien précises : après un décapage minutieux, Catherine ponce ses meubles jusqu'à ce que le bois se retrouve à nu. Elle applique ensuite 2 couches de peinture, entre lesquelles s'intercale un nouveau ponçage (grain fin). Elle ajoute éventuellement une patine, de l'huile noire (pour griser) ou une huile pigmentée, selon l'effet voulu. Et elle termine toujours par 2 couches d'huile protectrice (3 pour les plateaux de meubles et tables). À noter que la grande majorité des produits utilisés à "La Métamorphose du Temps" sont écologiques.



Concernant la déco, Catherine fonctionne au feeling sur les meubles destinés à la vente. Parfois, un simple petit détail va lui insuffler l'inspiration nécessaire, comme les très féminins coquillages, délicatement ciselés sur les tiroirs d'une ancienne commode, qui l'ont conduite à repeindre certaines parties du meuble en vieux rose.

Lorsqu'il s'agit d'une commande, Catherine suit les désirs de ses clients. Certains apportent des photos en guise de modèle. Et s'ils n'ont pas d'idée précise, Catherine se déplace chez eux pour s'inspirer de l'atmosphère ambiante.



Catherine Bay est régulièrement présente sur les marchés de créateurs (elle était à Feigères, St-Julien, Sallanches en 2017 et tout récemment, début mars, au salon "Talents de Femmes" à Megève ainsi qu'au marché artisanal à Viry). Quelques-uns de ses meubles sont également exposés dans diverses boutiques.

Pour tout renseignement, obtenir un devis, découvrir ses réalisations :

La Métamorphose du Temps

Zone artisanale Les Grands Prés - Local 3

74160 Présilly

06.62.76.47.95 / catherine.bay@laposte.net / www.lametamorphosedutemps.fr

Vous êtes un artisan de Présilly ? Vous souhaiteriez, vous aussi, présenter votre activité ?

N'hésitez pas à contacter Corinne Favre par mail c.favre@presilly.fr

ou en laissant vos coordonnées à la mairie (04 50 04 42 50)

Ça s'est passé à Présilly

Quelques nouveautés pour clore 2017...

*Pleins feux sur Présilly !
De nouvelles guirlandes et
une crèche fabriquée
« maison ».*



Installation de la nouvelle crèche par le maire et ses adjoints.

*Petit-Châble
Route du Salève*



*Beauregard
Allée des Tilleuls*



Petit-Châble - Carrés de l'Habitat



Le Plat



Route du Bé d'lè



Hôteliers



La Présillienne a lancé une nouvelle animation en 2017 : la **décoration de sapins de Noël par les habitants** ! Pour ce faire, il suffisait de s'inscrire... Des sapins ont été déposés dans plusieurs quartiers par la mairie, laissant libre cours à l'imagination des riverains pour les décorer selon leurs envies... De belles idées ont vu le jour, parmi lesquelles le « Sapin du partage » ayant permis de récolter une petite centaine de cadeaux qui ont été transmis au Secours Populaire pour les enfants défavorisés.

Ça s'est passé à Présilly

... et quelques rendez-vous pour bien commencer 2018

Vœux du Maire - 12 janvier



Selon la tradition, cette soirée fut l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et les projets à venir. Laëtitia, la Présidente de la Présillienne, a profité de cette occasion pour remettre un chèque de 250€ à 2 associations locales : Arc-en-Ciel du Genevois et Nos Étoiles (qui œuvre en faveur d'enfants atteints de l'Ataxie de Freidreich, maladie neurodégénérative).

Repas des anciens - 14 janvier

Les membres du CCAS et du conseil municipal ont eu le plaisir de mettre leur beaux tabliers bordeaux pour recevoir les aînés de Présilly pour le traditionnel repas. Le groupe des Sainfoins avait été convié afin d'assurer l'ambiance festive nécessaire à la réussite de la journée. De l'avis général ce fut une belle journée, chacun se régalant avec le bon repas, les rencontres et l'ambiance joyeuse ! À l'année prochaine !



Les Sainfoins : musique et sketches avec un Bourvil plus vrai que nature



Discours de bienvenue de M. le Maire, entouré de l'équipe du CCAS et des membres du Conseil venus en renfort

Bientôt à Présilly

Visites guidées de la Chartreuse de Pomier 2018

Dans le cadre de la découverte du Patrimoine Culturel de la Savoie et de Genève, des visites guidées sont ouvertes au public en 2018 aux dates suivantes :

- Mercredi 2 mai, 15h
- Mercredi 13 juin, 15h
- Mercredi 18 juillet, 15h
- Dimanche 16 septembre, 15h

Durée environ une heure. Minimum 10 personnes.
Visites gratuites.

Inscrivez-vous sur notre site :

www.chartreuse-de-pomier.fr



... et ailleurs...

Marché alimentaire mensuel ARCHAMPS



3^{ème} samedi
du mois*

8h – 12h

Anciennes écoles

*sauf juillet



De Présilly à Marrakech en 4L !



Elles ont pris la route lundi 12 février, dans leur 4L pleine à craquer de vivres et matériel.

Elles étaient de retour vendredi 2 mars, véhicule (presque) vide, mais 7010 km au compteur et la tête remplie d'images et de souvenirs intenses !

Que s'est-il passé durant ces 19 jours ? Tandis que le quotidien poursuivait sa route pour nous tous ici, avec ses bons et moins bons moments, Emeline et Marion suivaient la leur en direction du sud, tout comme les presque 3000 participants inscrits au 4L Trophy... Imaginez un peu : 1260 4L, venant de tous coins de France ou d'ailleurs et convergeant vers Biarritz, 1er point de rendez-vous !

Emeline et Marion ont toutes deux 20 ans et se connaissent depuis le lycée. Elles ont accepté de partager leur expérience "4L Trophy" au travers de cette interview.

Présentez-nous le 4L Trophy. En quoi consiste-t-il ?

Emeline (E) : Il s'agit d'un rallye de 10 jours, réservé aux étudiants et à but humanitaire. On part de Biarritz, on traverse l'Espagne et on va jusqu'au Maroc où l'on dépose du matériel scolaire, sportif et médical pour les enfants marocains défavorisés.

Marion (M) : On les aide aussi financièrement pour la construction d'écoles.

Pourquoi avez-vous décidé d'y participer ?

E : Marion m'en a parlé pour la 1ère fois en 2015, lors de vacances à Oléron. Je me suis dit pourquoi pas ? Cela changeait de ce que nous faisons d'habitude.

M : C'est mon père qui m'en parlait tout le temps... Il aurait adoré participer mais n'a pas pu car le 4L Trophy existe depuis 1997 et il avait déjà dépassé l'âge autorisé (28 ans). Il nous encourageait à le faire, ma sœur et moi. Julie ne voulait pas, mais moi ça m'a donné envie...

E : Nous avons laissé mûrir l'idée, puis en mars 2017, nous avons jugé que c'était le bon moment pour le faire. Et désormais, nous avions toutes les deux le permis !

Parlez-nous un peu des préparatifs...

M : Les préparatifs prennent énormément de temps ! Il ne se passait pas un jour sans faire une démarche... Il a d'abord fallu créer une association pour ouvrir un compte permettant d'y déposer les fonds récoltés.

E : Avec l'aide de nos amis, nous avons trouvé nos surnoms : Matman & Rouxbin, ce qui est devenu le nom de l'association. Nous avons ensuite préparé un dossier de partenariat, puis contacté des sponsors potentiels.

M : Nous avons établi un budget prévisionnel de 9'000 € englobant tout le voyage, dont nos vivres, équipement du véhicule et dons. Pour ces derniers, l'organisation nous imposait au minimum 1 sac de sport + 1 sac d'école complets + 20 € pour l'association "Enfants du Désert", ou 2 sacs de l'un ou l'autre.

E : Au final, nous avons obtenu l'équivalent de 4 sacs de sport complets + 4 sacs scolaires et la somme nécessaire pour poursuivre notre projet ! Une partie des fonds a été récoltée lors de l'Apéro du 4L Trophy. Un événement dont ma sœur aînée, Anaïs, a eu l'idée et qui a été organisé à Présilly en août dernier. Cela nous a beaucoup aidées financièrement (dons, buvette et vente de pizzas).

M : En plus, c'était un plaisir de voir tout ce monde, de discuter avec eux et recevoir leurs encouragements !

E&M : Nos familles et amis nous ont beaucoup aidées !

Nous arrivons au cœur du sujet : le grand départ ! Quel était votre état d'esprit au moment de partir ?

(Emeline et Marion avaient rendez-vous à Biarritz le mercredi 14 pour le contrôle technique, passage obligé permettant (ou non) de poursuivre l'aventure.)

E&M : Excitation, mais également plein de questions : n'avions-nous rien oublié, la voiture allait-elle tenir le coup, le contrôle technique serait-il ok... Et ensuite, sur la route, nous avons vraiment réalisé que cela devenait réel quand nous avons commencé à croiser des 4L qui suivaient la même direction que nous...

Que s'est-il passé à Biarritz ?

E&M : C'était très long : 1260 voitures devaient passer le contrôle ! Nous avons eu de la chance car l'anneau de remorquage à l'avant était mal placé, mais nous avons pu en acheter un autre sur place et ils nous ont même aidés à l'installer.

Biarritz, village départ



Nous étions bonnes pour le départ officiel du **jeudi 15 février**, à midi ! Un grand moment, ce défilé de 4L quittant Biarritz dans un concert de klaxons et

sous les applaudissements des badauds et des quelques familles venues saluer leur progéniture.

Vous avez alors traversé l'Espagne...

E&M : Oui, nous devons embarquer sur le ferry à Algeiras le samedi. Jeudi soir nous avons dormi dans un village au-dessus de Salamanque et **vendredi** matin, au moment de partir, 1er problème : la 4L ne démarrait plus ! Le garagiste qui nous a dépannées nous a annoncé que le démarreur était fichu... Il a donné de grands coups dessus (ce qui était assez inquiétant, on se demandait s'il allait nous exploser...). Nous avons finalement pu démarrer et il nous a dit que nous pourrions rouler sans problème, mais qu'il faudrait pousser la voiture pour redémarrer chaque fois que nous couperions le moteur.

À notre arrivée à Algeiras le vendredi soir, nous nous sommes rendues au PC mécanique pour faire changer le démarreur. Et là, on nous a dit qu'il se portait comme un charme, c'était juste un fil qui s'était déconnecté...

Bivouac à Algeiras



Parlez-nous de la traversée et de l'arrivée au Maroc.

E&M : Le **samedi**, journée très longue, le temps que tout le monde embarque... Nouveaux concerts de klaxons... C'était sûrement insupportable pour les gens autour, mais pour nous c'était génial ! 1h15 de traversée, puis débarquement à Tanger avant de rouler jusqu'à Rabat où nous sommes arrivées vers minuit. Un camp sommaire était installé dans un grand parc. Ce soir-là, pas de restaurant ni sanitaires...

De Présilly à Marrakech en 4L !

Quel a été votre itinéraire sur les terres marocaines ?

E&M: dimanche, départ à 7h30 pour **Boulaajoul**. Nous avons passé 2 cols et roulé en partie sur des pistes. Il y avait de la neige. À vrai dire, nous ne nous attendions pas à voir autant de montagnes. Mais le paysage



était quand même très différent d'ici. À Boulaajoul, il a fait très froid toute la nuit, mais nous avons assisté à un magnifique lever de soleil le lendemain !



Dépôt des dons

Lundi (19 février), direction camp de **Merzouga** où nous passerions 3 nuits. C'est ce jour-là que tous les participants ont déposé les fournitures apportées.

Mardi et mercredi, nous roulions aussi

mais il s'agissait de boucles nous ramenant chaque soir à Merzouga, dont les dunes contrastaient totalement avec les montagnes enneigées de Boulaajoul.

À Merzouga, nous avons enfin pu prendre une douche ; la dernière datant de jeudi 15 février à Salamanque, autant dire qu'elle était plus que bienvenue !

Auriez-vous quelques anecdotes à nous conter ?

E: La plus jolie anecdote c'est celle de Marion... Elle décide de stopper sur le bord de la piste pour prendre des photos. Elle a le bon réflexe d'accélérer pour éviter de nous ensabler dans un "bac à sable" qui se trouve là. Sauf qu'on est allées se poser sur la dunette d'en face... On a carrément posé le châssis dessus, c'était génial...

M: Heureusement, une autre 4L nous a tractées pour nous sortir de là. En 5 minutes, c'était réglé !

E: Il y a aussi eu la fois où nous avons suivi la mauvaise direction... En tout, 250 équipages se sont trompés et ont fini ensablés dans un bac à sable géant ! L'organisation est carrément venue en 4x4 pour nous avertir que nous avions tout faux et qu'il fallait repartir dans l'autre sens, ce qu'ils ne font pas habituellement. Mais là nous étions vraiment trop nombreux à nous être trompés. Il y avait des 4L de partout, ensablées dans tous les sens. Il nous a fallu un moment pour nous en sortir, tous les équipages s'entraînant et se poussant les uns les autres.

Avez-vous des anecdotes de camp ou de bivouac ?

M: À Merzouga, nous étions au pied de grandes dunes. Le soir, beaucoup montaient au sommet pour admirer le coucher de soleil et l'étendue de dunes. Certains faisaient même du "ski" ! La montée était un peu difficile...

Et les 2 derniers jours, jeudi 22 et vendredi 23 février ?

E&M: C'était les 2 jours de marathon. Nous quittions Merzouga pour rejoindre Marrakech. Nous pensions bêtement que ce serait facile... Jeudi, tout s'est bien déroulé jusqu'à ce qu'on s'ensable vers 16h... Ajouté à cela un problème de carburateur qui nous empêchait d'accélérer... Nous

avons appelé la mécanique mais ils étaient débordés. Deux 4L nous ont tractées pour nous sortir du bac à sable. Pour le coup, l'anneau de remorquage remplacé à l'avant nous a bien servi ! La méca est enfin arrivée et a sprayé un produit sur le carburateur encrassé. La voiture pouvait démarrer, mais comme la nuit tombait, nous avons dû bivouaquer sur place alors que nous avions prévu de nous rapprocher de Tazarine, à une trentaine de kilomètres de là. Heureusement, nous n'étions pas seules, une centaine de 4L se trouvaient là aussi ainsi qu'un 4x4 de l'organisation.

Vendredi, nous avons pu démarrer sans problème, cependant la voiture manquait de la puissance nécessaire pour passer les bacs à sable. Nous avons donc rappelé la méca, mais ils avaient beaucoup à faire. Notre attente fut heureusement écourtée par l'arrivée inopinée d'un équipage ayant connu un problème identique la veille... Du coup, ils ont démonté notre carburateur, l'ont nettoyé et remis en place. Ils sont repartis si vite que nous n'avons même pas eu le temps de les remercier !...

Et l'arrivée à Marrakech ?

M: Nous étions contentes d'arriver. L'étape est longue. Après Tazarine, quel soulagement de retrouver la route ! Plus d'ensablement ni de cailloux tapant sous le châssis...

E: Moi j'avais peur que la voiture tienne pas, que le carburateur lâche... Qu'on ait un problème juste à la fin... Nous étions pressées d'arriver, tout le monde est dans ce même état d'esprit, je pense. On a tous envie d'y être. En plus, nous avons notre famille à l'arrivée, donc forcément nous étions encore plus impatientes !

M: Rouler dans Marrakech par contre c'est un peu chaotique... Mais quelle joie de retrouver un lit et une douche !

Après la soirée de clôture du samedi, il fallait songer au retour... Car si le 4L Trophy s'arrête là, le voyage lui n'est pas terminé !

E&M: En effet, le dimanche nous devons rejoindre Tanger pour embarquer sur le ferry de 18h. Malheureusement d'autres qui avaient réservé pour celui de minuit sont arrivés avant nous et ont embarqué à notre place...

Nous avons donc dû attendre, comme beaucoup d'autres. Nous nous sommes finalement couchées à 5h du matin, lundi, dans un hôtel d'Algerias... La route de retour a été longue et pénible : beaucoup de pluie, puis la neige dès mercredi... Routes et autoroutes complètement bloquées... Le raid dans la neige après le raid dans le désert !!!



Et depuis votre retour, comment vous sentez-vous ?

E: Fatiguée, mais heureuse d'avoir participé à cette aventure. On a appris plein de choses sur le plan administratif comme en mécanique...

M: ... et en orientation !! Nous avons regardé quelques tutos avant de partir et nous nous étions un peu entraînées. J'ai beaucoup aimé me servir de la **boussole** et du **roadbook**.

C'est bizarre de reprendre la routine alors que pendant 3 semaines nous avons fait chaque jour des choses tellement différentes !



Corinne FAVRE

Mémoires de Présilly

Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.

Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la Commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...

Cécile Kadeja, née Ternisien, n'est pas tout à fait d'ici, puisqu'elle a vu le jour à Sin Le Noble (département 59, Nord) le 22 août 1933.

Mais Présilly et ses environs font partie de l'histoire familiale depuis longtemps : la grand-mère maternelle de Cécile est née à Beaumont. Et même si elle n'y a pas toujours vécu, elle y est restée très attachée. Après une parenthèse de quelques années à Tananarive (Madagascar) avec son époux, où leur fille Jeanne (mère de Cécile) est née en 1904, la famille a ensuite emménagé à Lyon. À partir de là, les escapades à Présilly furent régulières.

Jeanne avait plusieurs amies dans la commune qu'elle retrouvait avec plaisir à chacune de ses visites. Elle était notamment très proche de Colette Fol.

Le demi-frère de Jeanne, Fernand, un peu plus âgé qu'elle, a été boucher dans le quartier de la Scie-Boite (appelé aussi "Grand-Châble") : son échoppe se trouvait à l'entrée du passage de la mère Grégoire (pâté de maisons situé à côté de Pizza Napo). Il s'agit de la boucherie Verney, déjà mentionnée dans les Mémoires d'Anna Laplanche (voir bulletin n° 77 – septembre 2017).

Quartier de la Scie-Boite et ses commerces



Ce n'est que lorsque Jeanne a rencontré son époux, Jean Ternisien, qu'elle s'est exilée dans le Nord. En 1931 naît Jean-Luc, puis Cécile suivra 2 ans plus tard.

La petite famille reviendra bien sûr passer des vacances à Présilly, cependant Cécile n'a aujourd'hui plus aucun souvenir des séjours effectués quand elle était toute petite.

Puis la guerre survient. Jean est mobilisé en Algérie. Jeanne et les enfants le rejoignent vers 1940 ou 1941. Là aussi, peu de souvenirs pour Cécile de cette période algérienne.

Après la guerre, ils ne pourront pas rentrer immédiatement à Sin Le Noble, leur maison étant occupée par des locataires. Ils atterrissent donc à Présilly, en 1947, chez Maria Duret (mère de Colette Fol) qui les hébergera durant 1 an environ. Jean-Luc, lui, loge chez son grand-père à Lyon.

Cécile conserve quelques réminiscences de cette période : elle était pensionnaire au collège de Saint-Julien et rentrait tous les week-ends à Présilly. Pas de souvenirs de sa vie scolaire, si ce n'est qu'elle écrivait apparemment très mal... (selon les dires de ses professeurs). Une seule fois, Cécile rend une rédaction miraculeusement bien écrite ! Ce qui lui vaudra par la suite une recrudescence de remarques de la part de ses professeurs, arguant qu'elle est parfaitement capable d'écrire correctement, la preuve !...

Autre souvenir : lorsqu'elle allait "glaner" (après les moissons) avec Suzanne Laverrière (sœur de Gilbert, le tenancier du café Laverrière de 1966 à 2014).

Puis ce fut le retour à Sin Le Noble. Cécile poursuivit sa scolarité. Elle suivit pendant 1 an un cours de sténo-dactylo, en attendant d'avoir l'âge requis pour effectuer une formation d'auxiliaire puéricultrice. Elle fut ensuite engagée dans un Preventorium, près de Lille. Cet établissement accueillait des enfants de 3 à 6 ans, en convalescence suite à une tuberculose.

Cécile ne rentrait à Sin Le Noble que pour le week-end. Cela ne la dérangeait pas, jusqu'à ce qu'elle rencontre Edouard Kadeja, dit Doudou, en 1955... Doudou est né en France, en 1931, de parents polonais venus s'installer dans l'Hexagone pour le travail.

Afin de se rapprocher de son fiancé, Cécile démissionne et devient vendeuse dans une grande surface à Douai, lui permettant ainsi de rentrer tous les soirs chez elle et, par conséquent, de voir Doudou bien plus souvent...

Ils se marient en août 1957. Ils auraient fêté leurs 60 ans de mariage l'an dernier si Doudou ne s'en était pas allé en 2013.

Pour leur voyage de noces, ils s'offrent une escapade de 8 jours chez Colette Fol, à La Côte, près de Viry ! Doudou a le coup de foudre pour cette région. L'année suivante, ils reviennent pour une quinzaine de jours, accompagnés de Jeanne, logeant cette fois-ci dans la maison désormais inhabitée de Maria Duret à Présilly, puisque celle-ci habite maintenant avec sa fille Colette à La Côte.

Lors de ces deux séjours, Doudou, qui était passionné de football, a eu l'occasion de jouer dans l'équipe du Châble pour un match amical. Il faut dire qu'il jouait très bien ! Cela n'a pas échappé au responsable du club châblésien... Quelque temps après leur retour dans le Nord, Doudou reçoit un courrier qui va changer leur vie : on lui offre une place au sein de l'équipe de foot ainsi qu'un emploi assuré à la Société Alsacienne d'Aluminium !

Le temps de réfléchir et de s'organiser, les jeunes époux débarquent à Présilly fin octobre 1960 ; ils sont accueillis par la mère de Cécile, elle-même arrivée quelques

Mémoires de Présilly

mois auparavant pour s'installer définitivement dans ce village qu'elle a toujours aimé. Tous logent dans la maison de Maria Duret où ils avaient déjà passé leurs vacances.

Vie professionnelle

Le 2 novembre, Doudou entre à l'usine. Étant mécanicien sur automobile, il occupe d'abord un poste à la mécanique. Par la suite, il sera transféré à la clicherie, préparant les clichés pour les imprimeuses. Il s'agissait d'un travail extrêmement minutieux, convenant parfaitement au caractère de Doudou.

Cécile, de son côté, n'ayant pas d'emploi assuré à son arrivée à Présilly, tourne un peu en rond dans son nouveau logis... Les journées sont longues, elle s'ennuie ! Heureusement, elle trouve une place d'ouvrière à l'Alsacienne d'Aluminium dès janvier 1961. Elle commence par travailler au triage, éliminant les feuilles qui comportaient un défaut. Cependant, après quelques mois, et grâce à sa formation de sténo-dactylo suivie plusieurs années auparavant, Cécile rejoint les bureaux, occupant désormais un poste de secrétaire.

Cherchant à se rapprocher de l'usine, notamment pour Cécile qui va travailler en vélo ou en mobylette, les époux trouvent un terrain au Petit-Châble où il se font construire une maison dans laquelle ils emménagent en 1969. Cécile y habite aujourd'hui encore.

Cécile et son mari n'ont plus changé de poste durant tout le reste de leur carrière, qui s'achèvera en 1989. Retraite officielle pour Doudou et anticipée pour Cécile.

Sports et loisirs

Cécile et surtout Doudou ont été de grands promeneurs. À tel point qu'on les taquinait en leur faisant remarquer qu'ils étaient pour beaucoup dans l'usure du bitume... Chaque jour et par n'importe quel temps, ils sortaient faire leur petit (ou grand) tour, souvent jusqu'au Thouvet, quelquefois du côté de la Madone pour les balades plus courtes. Approcher doucement et surprendre les biches au détour d'un chemin était un pur bonheur ! De temps en temps, Doudou partait seul. Il adorait marcher et appréciait beaucoup les paysages de Présilly. Cécile ajoute même : "Parfois on rentrait d'une promenade et il repartait ! La nature il aimait ça, il était heureux." Dans ses marches solitaires, il est arrivé que Doudou aille jusqu'à Notre-Dame-des-Voyageurs, à Vers.

Avec ou sans Cécile, Doudou était généralement accompagné de leur chien Ozo, un sacré numéro qui avait la fâcheuse habitude de courir après les volatiles, que ce soit les poules, lorsque les époux Kadeja habitaient au chef-lieu, ou les canards dans le ruisseau près de leur maison du Petit-Châble... Ozo était capable d'ouvrir le portail tout seul pour vaquer à ses occupations favorites ! Doudou eut cependant le dernier mot, ayant trouvé un système pour bloquer le portail, ce qui eut pour conséquence de vexer profondément Ozo : "Il faisait la gueule !" se souvient Cécile en riant.

Mais fermons cette parenthèse canine pour en revenir aux loisirs. On l'aura compris, Doudou était un mordu de sport. Après le football, il a découvert le tennis. Ce fut une véritable passion ! Dans sa vie, Doudou a aussi fait beaucoup de vélo et du footing.

Parmi leurs loisirs, on compte également les innombrables parties de belote chez des amis, dans les années 60, lorsqu'ils habitaient encore au Chef-lieu, dans la maison de Maria Duret. Ils jouaient parfois jusqu'à 3h du matin ! Cécile se souvient d'une nuit d'hiver quand ils ont dû pelleter la neige devant chez eux pour pouvoir entrer avec la voiture... Ambiance très particulière, tout seuls en plein milieu de cette nuit ouateuse, s'escrimant à repousser l'envahisseur.

Puis, la télévision faisant son entrée chez les Kadeja en 1968, permettant ainsi à Doudou de regarder les matchs de football, les parties de belote se sont espacées.

Cécile et Doudou ont aussi voyagé : d'abord vers le Nord bien sûr, très régulièrement, pour voir la famille ; puis, à l'âge de la retraite, ce furent divers voyages organisés (et très bien organisés d'ailleurs) par le club du 3^{ème} âge du Châble. Ils partaient une huitaine de jours pour des destinations variées : la plupart du temps en France, dont deux fois en Corse, mais aussi à deux reprises au Maroc, une fois en Espagne et également en Italie. Il y eut encore une croisière sur le Rhin qui plut nettement moins à Doudou, car il se sentait "enfermé" sur ce bateau... En fait, il n'appréciait rien tant que son chez-lui à Présilly et une semaine de vacances "hors les murs" suffisait largement à son bonheur.

Parmi les souvenirs de Cécile, retenons encore le téléphone public, installé chez leurs voisins, Jeanne Bonhomme, sa fille Denise et l'époux de celle-ci, Léon Mégevand (Jeanne et Denise ont été mentionnées dans les Mémoires d'André Bonhomme – voir bulletin n° 78, décembre 2017). Chaque fois qu'un appel arrivait pour un habitant du quartier, Jeanne Bonhomme allait le chercher ou communiquait le message. De même, lorsque quelqu'un devait téléphoner, il se rendait chez les Bonhomme-Mégevand.

Cécile a passé son permis de conduire en 1988, à l'âge de 55 ans ! Et comme elle le dit elle-même, elle ne le regrette absolument pas !

Le mot de la fin

"Nous avons tous les deux été heureux ici, mais surtout mon mari, dans cette nature qu'il aimait tant. On se sentait bien. On a eu de la chance de pouvoir venir habiter à Présilly !"

Merci à Cécile Kadeja d'avoir partagé ses souvenirs !

Corinne FAVRE



Cécile en compagnie de son amie Suzanne

Etat-civil

Naissances

- **Sohan MARMAROLI**, né le 22/12/2017
- **Sacha CARPENTIER**, né le 26/01/2018
- **Gabin LORMIER**, né le 30/01/2018
- **Lily FILIPPI ROSSET**, née le 25/03/2018
- **Lassana CAMARA**, né le 27/03/2018.

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

Décès

- **David MARTIN**, décédé le 06/12/2017
- **Jean LACHAT**, décédé le 13/12/2017
- **Gustave PORTIER**, décédé le 26/12/2017
- **Jean GALISSARD**, décédé le 24/03/2018
- **Joseph VULLIET**, décédé le 31/03/2018.

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

Mariage

Aucun.

Pacs

- **Marie CAZENEUVE et Jérémy GUYOT**, le 18/01/2018
- **Elodie TROCCON et Michel MASSON**, le 18/01/2018
- **Amandine BARBIER et Nicolas MORANT**, le 09/03/2018

Nous leur adressons toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
Ecole primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé d'Lè
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Courriel : mairie@presilly.fr

www.presilly.fr

Ouverture au public :
Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois
Bâtiment Athéna 2
38, rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74160 Archamps
04 50 95 91 40

Centre de loisirs Récréa-Beaupré

135, rue Beaupré
74160 Beamont
04 50 83 77 78

Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances

Déchèterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67

Horaire d'été (mars -octobre) :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Mardi : 14h-18h / Samedi : 9h-18h

Horaire d'hiver (novembre-février) :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi : 14h-17h30 / Samedi : 9h-17h30

Fermée mardi matin, dimanche et jours fériés

Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin
Bâtiment Héra 1
Archamps Technopole
74160 Archamps
04 50 959 960

téléphones et sites utiles

pompiers : 18 **SAMU** : 15 **Gendarmerie** : 17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65 **Centre anti-poison (Lyon)** : 04.72.11.69.11

Enfance en danger : 119 **Violences femmes info** : 3919 **Allo service public** : 3939

www.justice.gouv.fr www.defenseurdesdroits.fr www.admin.ch